



MANDARINE SOLUTION

Code LEI : 969500U4DLWWPMYG6M73

Rapport annuel

28 février 2025

Société de gestion : Mandarine Gestion
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

I. Rapport de gestion 3

1. Orientation des placements 3
2. Politique d'investissement 12
3. Déontologie 18

II. Comptes annuels 21

Bilan Actif
Bilan Passif
Compte de résultat

III. Comptes annuels - Annexes.....

- A. Informations générales
- B. Évolution des capitaux propres et passifs de financement
- C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés
- D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat
- E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

I. Rapport de gestion

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net dont jusqu'à 30% en FIA.

OBJECTIF DE GESTION

MANDARINE SOLUTION a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais de 4,75% pour la part I et de 4% pour la part R, sur un horizon de placement de cinq ans.

Ces objectifs de rendement sont fondés sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constituent pas des garanties de rendement.

INDICATEUR DE REFERENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

1. Politique d'investissement

Le Fonds vise à offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille bénéficiant d'une gestion active et discrétionnaire.

Pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds interviendra sur les principales stratégies suivantes :

• Stratégie « Actions » :

Cette stratégie consiste à prendre des positions directionnelles sur les marchés actions par le biais d'OPC, de titres vifs, ou de futures pour capter des tendances à moyen terme.

Le Fonds pourra être exposé aux marchés des actions jusqu'à 75% de l'actif net, principalement, sur les pays développés, mais également, sur d'autres zones géographiques comme les pays émergents, jusqu'à 50% de l'actif net. Il pourra être investi dans des actions de toutes capitalisations et notamment des actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 10 milliards d'euros au moment de l'investissement), dans la limite de 50% de l'actif net.

• Stratégie de « Performance Absolue » :

Au sein de cette poche, l'objectif est d'exposer le portefeuille à des stratégies opportunistes ou alternatives visant à offrir un profil de rendement positif, régulier et peu corrélé aux principaux indices dans différentes configurations de marché.

Dans le cadre des stratégies opportunistes, le gérant investira dans des fonds mettant en œuvre des stratégies flexibles d'allocation d'actifs avec pour objectif la recherche de performance absolue sur un horizon de placement donné et dans une fourchette de risque estimée.

Dans le cadre des stratégies alternatives, le gérant effectue une allocation d'actifs entre les grandes familles de fonds suivantes :

- > Long Short : fonds prenant des positions d'achat et de vente à découvert, en fonction de critères qualitatifs et/ou quantitatifs. Ces fonds peuvent avoir une exposition résultante non nulle au marché
- > Market Neutral : fonds recherchant du rendement par le biais de positions acheteuses et vendeuses visant à être décorréliées du marché ;

- Relative value : fonds exploitant une différence relative de prix entre deux sous-jacents liés par une relation structurelle ou temporelle, via la mise en œuvre de stratégies d'arbitrage d'obligations convertibles, de courbe des taux, statistique d'actions, de fusions-acquisitions ;
- Global Macro/CTA : fonds exprimant des choix directionnels sur les différents marchés (actions, obligations, devises, matières premières) sur la base de processus d'analyse fondamentale (gérants « Global Macro») et/ou d'analyse technique (gérants «CTA»).
- Risk Premia : fonds recherchant du rendement par le biais d'investissement dans une sélection de primes de risque sur différentes classes d'actifs.

Le Fonds pourra également investir dans des fonds relevant d'autres stratégies de gestion à objectif de rendement absolu visant à obtenir une performance peu corrélée aux principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire).

• **Stratégie « obligataire » :**

Cette stratégie consiste à prendre des positions sur les marchés de taux par le biais d'OPC ou de titres vifs. L'exposition du Fonds aux produits de taux se situera entre -15% et 100% de l'actif net.

Le Fonds pourra, notamment, investir dans des OPC disposant d'une forte latitude d'intervention sur le segment obligataire tant en termes de duration, que de sensibilité ou de zones géographiques (« OPC obligataires flexibles, réactifs en sensibilité »), et ce sans contrainte de notation, géographique et de répartition entre dette publique et dette privée. Il pourra, également, investir dans des obligations convertibles ou à haut rendement (« titres spéculatifs »), dans la limite de 50% de l'actif net.

Le Fonds pourra, également s'exposer, de manière indirecte, aux marchés des matières premières via des investissements dans des parts d'ETF et d'OPC à thématiques et respectant les dispositions prévues à l'Article R214-13 du Code Monétaire et financier, jusqu'à 50% de son actif net.

Le Fonds pourra, par ailleurs, intervenir sur des instruments financiers négociés sur les marchés à terme réglementés, organisés et/ou de gré à gré français et étrangers pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque actions, risque de taux et risque de change du portefeuille. Ces opérations seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion dans la limite de 100% maximum de l'actif du Fonds.

La construction du portefeuille est réalisée à partir de la répartition du budget de risque du fonds entre les différentes poches, selon un scénario établi par le gérant, combinant une allocation stratégique et une allocation tactique.

L'allocation stratégique est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits), avec un horizon de moyen terme (entre 6 mois et 24 mois environ). Elle est revue de façon régulière en fonction des anticipations du gérant concernant les niveaux prévisionnels, de rendement et de corrélations entre les différentes classes d'actifs.

Ce positionnement stratégique sera complété par une allocation tactique visant à rechercher des opportunités de marché à court terme et/ou capter les tendances et retours à la moyenne sur différentes classes d'actifs.

La sélection des sous-jacents a pour objectif de mettre en œuvre l'allocation d'actifs visée par la stratégie ci-dessus et d'apporter une valeur ajoutée significative du fait de la capacité des titres ou OPC sélectionnés à atteindre leurs objectifs de gestion.

La sélection des titres de taux s'effectue à travers une analyse prenant en compte :

- les niveaux de rendement offerts sur les courbes des taux des différentes zones géographiques,
- les écarts de rémunération entre les taux à court terme et à long terme,
- les écarts de rémunération entre les différents niveaux de crédit, notamment entre les obligations gouvernementales et les obligations émises par les entreprises.

La sélection des actions s'effectue à partir d'une étude des fondamentaux des entreprises en analysant :

- les avantages compétitifs de l'entreprise dans son secteur et la qualité des équipes de management (différents éléments structurels tels que les parts de marché, les barrières à l'entrée seront examinés en priorité),
- les perspectives futures de croissance envisagées et la qualité de la structure financière,

- les éléments déclencheurs d'une appréciation du prix (croissance organique, raison économique, évolution actionnariale, restructuration).

La sélection des fonds sous-jacents s'effectue à partir :

- d'une analyse quantitative : le sous-jacent identifié doit passer un filtre quantitatif basé sur l'analyse de données statistiques. Ces critères vont permettre d'opérer une sélection en fonction du risque et des performances de gestion à moyen et long terme.
- d'une analyse qualitative : un processus de due diligence est mis en œuvre et vise à évaluer si le gestionnaire dispose des moyens adéquats pour réaliser dans le futur une surperformance par rapport à ses pairs et/ou à l'indice de référence qu'il s'est fixé. Cette analyse vise à apprécier qualitativement les éléments suivants qui nous semblent déterminants : les moyens humains, la structure organisationnelle, la qualité du processus d'investissement, la conformité et le contrôle des risques.

Le Fonds interviendra sur des OPC de type actions, obligataires, monétaires et de performance absolue.

La sélection n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance (« critères ESG »).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Fonds peut être exposé à un risque de change, jusqu'à 100% de l'actif net, en conséquence de ses investissements sur des devises autre que l'Euro, devise de comptabilité du Fonds.

L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	75%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Marché des Taux	-15%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Matières premières	0%	50%
Pays émergents	0%	50%
Risque de change	0%	100%

2. Description des Actifs utilisés (hors dérivés)

• Actions :

Le Fonds peut détenir directement des actions en titres de sociétés de toutes capitalisations dont des actions de petites capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 2,5 milliards d'euros au moment de l'investissement) et de moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 10 milliards d'euros au moment de l'investissement), dans la limite de 50% de l'actif net, sans contrainte de secteur. L'allocation géographique sera principalement dans les pays développés.

• Titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations :

Les investissements seront principalement répartis sur les catégories obligataires suivantes (titres vifs ou via des OPC) :

- bons du trésor,
- titres de créance négociables,
- emprunts d'état garantis par un état membre de l'OCDE,
- obligations à haut rendement, appelées aussi « titres spéculatifs » (c'est-à-dire dont la notation Standard & Poor's, ou autres agences de notation, est inférieure à BBB- ou jugé équivalent par la société de gestion, et les titres obligataires non notés, dans la limite de 50% maximum de l'actif net),
- obligations convertibles.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le Fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 100% de son actif net.

• **OPC :**

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en FIA de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par Mandariné Gestion.

Le Fonds peut avoir recours à des supports indiciels cotés.

• **Matières premières :**

Le Fonds pourra, également, être exposé, de manière indirecte, aux marchés des matières premières via des investissements dans des parts d'OPC, de fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, d'IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, de certificats sur indices de contrats à terme de matières premières, jusqu'à 50% de son actif net.

3. Instruments financiers dérivés

• **Nature des marchés d'interventions :**

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré dans la limite de 100% de l'actif net.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :

La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang.

Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant les modalités de réduction du risque de contrepartie.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de Mandariné Gestion (mandarine-gestion.com).

• **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- ◆ Action ;
- ◆ Taux ;
- ◆ Change ;
- ◆ Matières premières ;
- ◆ Pays émergents ;

• **Nature des interventions :**

Le gérant peut prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisations), matières premières, change, titres et valeurs mobilières assimilés ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

• **Nature des instruments utilisés :**

- ◆ Contrats futures sur actions, matières premières, taux, indices ou sur devises ;
- ◆ Options sur actions, matières premières, sur taux ou sur indice ;
- ◆ Contrats de change à terme ;

• **Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

L'utilisation de ces instruments à terme pourra couvrir ou exposer le portefeuille aux marchés des actions internationales. L'exposition globale du Fonds pouvant aller de 0% à 100% de l'actif net.

L'utilisation de ces instruments pourra couvrir ou exposer le portefeuille aux marchés des obligations internationales et des devises. Les produits dérivés (futures et options) seront traités sur des marchés réglementés européens, américains et asiatiques.

4. Titres intégrant des dérivés

• **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Actions
- Taux

• **Nature des interventions :**

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples.

Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net.

Les EMTN Structurés / Certificat Structurés intégrant un ou des contrats financiers simples resteront dans une limite de 20% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes à l'exception des Obligations contingentes convertibles (dans une limite de 10% de l'actif net).

• **Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers. A tout moment, la somme des engagements dérivés (instruments dérivés, intégrant des dérivés ou titres intégrant des dérivés) est limitée à 100 % maximum de l'actif net du Fonds.

• **Indices financiers :**

Le Fonds pourra investir indirectement dans des indices financiers (Options, futures, OPC cotés ...)

Le Fonds n'investira que dans des indices conformément à la réglementation en vigueur :

- l'indice doit présenter un objectif unique clair ;
- l'univers des composantes de l'indice et la base sur laquelle ces composantes sont sélectionnées pour la stratégie sont clairs et se fondent sur des règles prédéterminées ;
- la méthode de calcul et de rebalancement doit être mise à la disposition des investisseurs ;
- La composition de l'indice et les pondérations de ses composants sont publiées et respectent les règles de diversification (20% maximum par émetteur). À ce titre, l'OPCVM s'autorise néanmoins à investir dans des indices financiers dont la concentration peut atteindre 35% par émetteur si les conditions de marché le justifient ;
- si la gestion de trésorerie fait partie de la stratégie de l'indice, la nature objective de la méthode de calcul de l'indice n'en est pas affectée.

5. Dépôts

Les dépôts sont effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de l'UE ou partie à l'EEE. Ces dépôts pourront contribuer dans la limite de 10% de l'actif net à la réalisation de l'objectif de gestion ou permettront au Fonds de gérer sa trésorerie.

6. Liquidités

Le Fonds peut détenir de manière accessoire des liquidités, jusqu'à 10% de l'actif net.

Cette limite pourra être portée jusqu'à 20% de l'actif net, lorsque des conditions exceptionnelles sur le marché le justifient.

7. Emprunts d'espèces

Le Fonds peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, l'OPCVM peut se trouver en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, dans la limite de 10% de l'actif net.

8. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

9. Gestion des garanties financières

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments dérivés de gré à gré, le Fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- **Liquidité** : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- **Cessibilité** : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- **Évaluation** : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.
- **Qualité de crédit des émetteurs** : les garanties financières sont de haute qualité de crédit ;
- **Placement de garanties reçues en espèces** : elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'État de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit ;
- **Corrélation** : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- **Diversification** : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- **Conservation** : les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- **Interdiction de réutilisation** : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque discrétionnaire et allocation d'actifs :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs :

Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

Risque lié aux marchés actions :

L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations :

Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit :

L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux :

L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Les obligations convertibles présentent la particularité d'introduire un risque action dans un instrument obligataire qui inclut déjà un risque de taux et de crédit. La volatilité des marchés actions étant supérieure à celle des marchés obligataires, la détention de ces instruments conduit à une augmentation du risque du portefeuille. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié aux titres de créances subordonnées :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires).

Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque de contrepartie :

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Le risque de contrepartie par le Fonds est limité à l'écart de cours, mais il peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux investissements dans des titres à haut rendement, appelés « titres spéculatifs » :

L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de ce Fonds, qui peut être investi en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié aux marchés des pays émergents :

Les titres d'émetteurs situés dans des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte que ceux situés dans des pays développés. Le Fonds pouvant être exposé, jusqu'à 50% de son actif net aux marchés des pays émergents, sa valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.

En outre, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de change :

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque sur matières premières :

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.

Risque en matière de durabilité :

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif :

Risque lié aux obligations contingentes :

Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ». Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque. Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité.

Les CoCos sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres), conversion en actions, perte en capital ou non paiement des intérêts. L'utilisation des

obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1 expose le fonds aux risques suivants :

- de déclenchement des clauses contingentes: si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0.
- d'annulation du coupon : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps.
- de structure du capital : contrairement à la dette classique et sécurisée, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte en capital sans faillite préalable de l'entreprise. De plus, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- de l'appel à prorogation : Ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, callable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente.
- d'évaluation / rendement : Le rendement attractif de ces titres peut être considéré comme une prime de complexité.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

5 ans minimum

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit, Représenté par Monsieur Arnaud Percheron - 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine.

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice

Mars 2024

Aux États-Unis, les marchés ont été affectés par la chute continue de la confiance des ménages et par une révision à la baisse des prévisions de croissance pour 2025. De plus, la prochaine mise en place de droits de douane a alimenté les anticipations d'inflation, incitant la Fed à adopter une approche plus restrictive que prévu. En Europe, la Commission européenne a présenté un plan de 800 milliards d'euros pour renforcer les capacités de défense des États membres, accompagné d'un autre plan allemand de 500 milliards d'euros sur les infrastructures.

Avril 2024

Aux États-Unis, le retour de l'inflation à la cible de 2% sera plus long que prévu. Au cours du mois, les investisseurs ont continué de réviser leur scénario au fil des publications (CPI, PCE) et n'anticipent désormais plus qu'une seule baisse de taux en 2024. Toutefois, les indicateurs avancés aux États-Unis ont montré un tassement de l'activité à l'image des PMI des services (51,4 en mars) ou de la croissance du PIB à 1,6% annualisée au 1er trimestre. A contrario, en zone euro, le point bas de l'activité semble passé tandis que l'inflation a poursuivi sa normalisation permettant à la BCE d'envisager une première baisse de taux en juin. Cette désynchronisation des cycles a impacté fortement le marché des changes avec un renforcement du dollar US. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a reculé de 2,33% en avril.

Mai 2024

En Europe, les chiffres économiques ont été satisfaisants, essentiellement en raison d'une bonne tenue dans le secteur des services. L'inflation s'est stabilisée et est désormais revenue sur des niveaux compatibles avec une baisse des taux de la BCE en juin. Aux États-Unis, le mois de mai a été marqué par les résultats records de Nvidia et des indicateurs macroéconomiques abaissant les craintes sur l'inflation. La croissance économique s'est maintenue, mais les risques d'un ralentissement dans l'industrie sont restés d'actualité. En Chine, la production industrielle est légèrement repartie à la hausse même si la confiance des ménages reste très basse. Par ailleurs, certaines tensions sont apparues, notamment sur les prix du fret maritime et, plus ponctuellement, sur les cours du cuivre, métal clé dans la transition énergétique. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 2,49 % en mai.

Juin 2024

Pour de nombreux français, l'évènement du mois a été l'ouverture de nouvelles élections législatives en France. Cela a engendré de fortes incertitudes sur les marchés français et européens. Un peu plus tôt dans le mois, la BCE avait initié un probable cycle de détente monétaire en baissant son taux directeur d'un quart de point mais en précisant qu'elle resterait dépendante des données économiques pour la suite. Aux États-Unis, les indicateurs ISM publiés début juin ont confirmé un léger ralentissement de l'économie américaine avec des nouvelles commandes en baisse et une inflation qui a poursuivi son repli. Ceci n'a pas suffi à infléchir la politique monétaire américaine de la Banque Centrale en raison notamment de chiffre de l'emploi plus robustes que prévu. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 3,55% en juin alors que l'indice CAC40 a reculé de 6,25%.

Juillet 2024

Aux États-Unis, les baisses de l'ISM manufacturier, des créations d'emplois et de l'inflation ont confirmé un léger ralentissement de la croissance économique. En zone euro, l'inflation a également poursuivi sa lente convergence vers l'objectif de la BCE, même si elle est restée plus élevée dans le secteur des services. Côté entreprises, la saison des résultats a parfois déçu, notamment sur le secteur de la technologie (Alphabet, Amazon, Tesla, ASML), du luxe (LVMH) ou de la consommation courante (Nestlé). Par ailleurs, la banque

centrale du Japon a enfin relevé ses taux directeurs à 0,25% fin juillet annoncé une réduction graduelle de ses achats d'actifs. A l'inverse, la banque centrale chinoise a baissé ses taux dans une conjoncture économique toujours atone. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 0,64% en juin, alors que l'indice global des matières premières (CRB) a reculé de 5,08%.

Août 2024

Au tout début du mois d'août, les publications décevantes de deux chiffres économiques américains majeurs, ainsi que la hausse des taux de la Banque centrale japonaise, ont provoqué une vague de ventes massives sur les actifs risqués. L'indice VIX de la volatilité a ponctuellement dépassé le seuil des 65, un niveau qui n'avait pas été atteint, hormis dans les crises de 2008 et 2020. Par la suite, les craintes sur la croissance ont été apaisées par des publications économiques rassurantes et la perspective de l'ouverture imminente d'un cycle de baisse des taux des banques centrales. Après une forte chute initiale, les marchés d'actions internationaux se sont ensuite repris dans le courant du mois pour effacer les pertes initiales. Finalement, sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 0,24%.

Septembre 2024

Dans un contexte de baisse générale de l'inflation au niveau mondial, l'activité du mois a été principalement marquée par la détente des politiques monétaires de nombreuses banques centrales, notamment avec une baisse des taux de 50 bps aux Etats-Unis et de 25 bps en zone euro. Par ailleurs, la Chine a surpris les investisseurs en annonçant en fin de mois une série de mesures financières et réglementaires visant à soutenir crédit, l'immobilier domestique et les marchés financiers locaux. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 1,48% sur le mois.

Octobre 2024

Dans un contexte où l'économie mondiale semble réussir un atterrissage en douceur, les politiques de resserrement monétaire ont endigué l'inflation sans provoquer de récession. Dans la plupart des pays, l'inflation s'est désormais rapprochée des cibles des banques centrales, ouvrant la voie à un assouplissement monétaire progressif mais quasiment généralisé. Cependant, le FMI s'est inquiété des risques d'une croissance molle pour l'économie mondiale, ainsi que pour les équilibres sociaux et environnementaux. En parallèle, l'actualité de l'élection présidentielle américaine avec toutes les anticipations des conséquences possibles a généré de la volatilité sur les marchés. Sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI (en euros avec dividendes réinvestis) a progressé de 0,49%, alors que l'indice européen Eurostoxx 50 a cédé 3,34%.

Novembre 2024

Donald Trump a été réélu président des États-Unis avec une majorité républicaine au Congrès. Il envisage notamment des augmentations de droits de douane et des restrictions sur l'immigration. Sur le plan monétaire, la Fed a réduit ses taux de 25 points de base en raison du ralentissement de l'inflation et du marché du travail. En Europe l'Allemagne va devoir élire un nouveau chancelier et une motion de censure menace le gouvernement français. En Chine, des indicateurs d'activité ont montré un léger rebond. Sur le plan géopolitique, un cessez-le-feu a été signé entre Israël et le Hezbollah, confirmant une stabilisation dans la région. Sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 6,63% mais l'indice européen Eurostoxx 50 et celui des pays émergents se sont repliés respectivement de 0,37% et 0,91%.

Décembre 2024

Au cours du mois, les banquiers centraux ont poursuivi leur cycle de baisse des taux, avec toutefois des discours désormais plus prudents quant à la trajectoire d'assouplissement monétaire au cours des prochains mois. En Europe, les indicateurs économiques PMI se sont redressés, notamment pour la composante des services. C'est également le cas pour la Chine, dont l'activité semble légèrement s'améliorer après les nombreuses mesures de soutien prises par les autorités. Aux Etats-Unis, l'inflation cœur PCE s'est maintenue à 2,8% en glissement annuel, marquant un coup d'arrêt à la désinflation malgré des signaux favorables sur la composante

logement. Le vote d'une nouvelle loi de financement afin d'éviter un éventuel « shutdown » a révélé les nombreuses divisions internes au sein du parti républicain et les difficultés que pourrait rencontrer le président élu lors de sa mandature. Sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a cédé 0,42%.

Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis ont progressé de 3,52% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros, 3,21% pour l'indice EuroStoxx 50 et 2,28% pour l'indice des pays émergents.

· **Janvier 2025**

Le mois de janvier a été riche en rebondissements. Aux États-Unis, l'investiture du Président Donald Trump a eu lieu, et celui-ci a signé ses premiers décrets. Les autorités américaines ont entamé, en toute fin de mois, des discussions sur les droits de douane avec leurs principaux partenaires. Les chiffres des créations d'emplois ont été solides mais suivis d'un indice des prix à la consommation plus faible. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, une annonce de 500 milliards de dollars d'investissements dans Stargate a précédé l'arrivée fracassante du chinois DeepSeek. Par ailleurs, au niveau des banques centrales, des divergences se sont manifestées avec une hausse des taux au Japon, un maintien aux États-Unis et une poursuite de la baisse en Europe. Sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 2,95%. Le fonds entame l'année en forte progression, bénéficiant du regain d'attractivité des actions européennes. En particulier, le portefeuille a bénéficié de la forte performance du secteur bancaire ainsi que de certaines valeurs technologiques. Nos positions de diversification sur les actions chinoises et les obligations d'état allemandes ont quant à elles contribué négativement.

· **Février 2025**

Aux États-Unis, la déception sur les ventes de détail et la chute de la confiance des ménages ont renforcé les attentes de baisses de taux de la Fed. Toutefois, la guerre commerciale menée par Trump pourrait faire ressurgir l'inflation, incitant la Fed à être moins accommodante sur sa trajectoire de politique monétaire. En Allemagne, la victoire du CDU/CSU et un potentiel accord de coalition avec le SPD pourraient relancer l'économie du pays et en partie celle de l'Europe, qui a vu un fléchissement récent du secteur des services. En fin de mois, l'échec des discussions entre Zelensky et Trump sur un accord de paix en Ukraine pourrait néanmoins entraîner une augmentation des dépenses militaires en Europe, via une augmentation des déficits tolérés par la Commission européenne. Sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a reculé de 0,65%.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

· **Mars 2024**

En termes de gestion, nous avons maintenu une part d'actions significative dans un environnement toujours favorable mais qui nous semble désormais inclure beaucoup de bonnes nouvelles. En conséquence, nous avons commencé à mettre en place des couvertures sur les marchés optionnels et soldé notre position sur les obligations italiennes qui avaient bien progressé. En parallèle, nous avons légèrement renforcé notre exposition sur les obligations des pays émergents et sur les métaux précieux. De plus, nous avons globalement accentué la part relative des stratégies de performance absolue par rapport à la poche actions du portefeuille.

· **Avril 2024**

En termes de gestion, nous avons réduit la part des obligations à haut rendement dans les pays émergents en raison de la contraction de leurs niveaux de taux d'intérêt. Nous avons également pris des profits partiels sur les actions internationales et les matières premières après leur bonne tenue depuis le début de l'année. En contrepartie de ces allègements, nous avons renforcé la poche de performance absolue et augmenté notre activité sur les options sur indices d'actions.

· **Mai 2024**

En termes de gestion, nous avons maintenu l'exposition en actions un peu au-dessus de 40% dans un environnement qui nous paraissait toujours porteur en l'absence de récession. En termes de zones géographiques, nous avons conservé une préférence pour

l'Europe qui devrait bénéficier de la baisse des taux de la BCE et de valorisations relatives attractives. Nous avons également tenté de profiter des mouvements sur la volatilité par le biais d'options sur indices d'actions. Enfin, nous avons légèrement augmenté l'exposition sur les métaux précieux et industriels dans un but de diversification du portefeuille.

Juin 2024

Parmi les principales opérations de gestion, nous avons réduit notre exposition aux actifs français et avons ajusté nos portefeuilles d'options afin de protéger le portefeuille de l'incertitude générée par les élections législatives en France. Nous avons également continué à renforcer notre exposition aux métaux précieux au détriment des matières premières plus cycliques et des actifs sud-américains suite aux résultats des élections mexicaines.

Juillet 2024

En termes de gestion, nous avons maintenu un niveau d'exposition proche de 40% dans un contexte où les investisseurs semblaient plutôt optimistes sur l'activité économique mondiale. Parmi les principales opérations, nous avons renforcé les obligations des pays émergents et les métaux précieux et avons réduit certaines stratégies de performance absolue.

Août 2024

En termes de gestion, nous avons effectué une gestion très active, notamment pour gérer le portefeuille d'options sur indices pendant la crise, puis pendant le rebond. L'expérience des crises passées s'est avérée très utile pour piloter les risques lors de cette correction brève mais aiguë. Sur le reste du portefeuille, nous avons légèrement réaménagé notre diversification sur les matières premières et notre allocation stratégique régionale sur les actions.

Septembre 2024

En termes de gestion, nous avons pris des profits sur notre exposition aux métaux précieux après leur rebond au cours des dernières semaines. En parallèle, nous avons diversifié notre allocation en augmentant notre part relative d'actions sur des pays asiatiques ou émergents ciblés et sur quelques devises de pays émergents. Sur la partie actions, nous avons également pris des positions acheteuses sur des secteurs défensifs en remplacement de positions indicielles.

Octobre 2024

En termes de gestion, nous avons maintenu un niveau d'activité important sur les options sur indices compte tenu des opportunités potentielles dans le contexte actuel. Nous avons également légèrement augmenté le poids des actions chinoises qui pourraient profiter de plans de relance du gouvernement, au détriment des actions japonaises. En parallèle, nous avons initié une position longue sur le Yen japonais qui nous semble désormais très sous-évalué. Nous avons également légèrement réduit notre souspondération sur les matières premières et remanié la composition de notre poche d'actions américaines afin de rendre le portefeuille moins dépendant des grandes valeurs technologiques.

Novembre 2024

En termes de gestion, nous avons poursuivi notre stratégie d'une forte diversification géographique des actifs du portefeuille en affinant encore l'exposition en actions sur des pays dans la zone Asie-Pacifique. Nous avons également remanié la poche des actions américaines en focalisant davantage nos investissements sur les sociétés de taille moyenne ou des sociétés faiblement valorisées, au détriment des très grandes valeurs technologiques devenues chères. Nous avons également été actifs sur le portefeuille d'options sur indices actions en raison des conditions attractives sur certains écarts de volatilités qui nous paraissaient excessif

Décembre 2024

En termes de gestion, nous avons maintenu l'allocation stratégique du fonds en assurant un équilibre entre les actions et les stratégies de performance absolue au niveau international. Au sein de la poche actions, nous avons renforcé notre exposition en actions sur

certaines pays de la zone Asie-Pacifique et réduit temporairement certaines stratégies liées aux matières premières. En parallèle, nous avons également été actifs sur les produits dérivés sur actions européennes et américaines afin de tenter de générer des profits décorrélés du sens des marchés actions globaux.

· Janvier 2025

En termes de gestion, l'actualité animée du mois a généré de la volatilité sur les marchés qui nous a donné l'occasion d'effectuer de nombreux petits ajustements sur les actions, les options et, dans une moindre mesure, les matières premières et les stratégies de courbes obligataires. En fin de mois, nous avons réduit notre exposition aux obligations européennes à haut rendement dont le spread nous paraît désormais moins attractif. En contrepartie, nous avons renforcé notre exposition aux obligations des pays émergents.

· Février 2025

En termes de gestion, nous nous sommes efforcés de maintenir une trajectoire de performance positive dans un contexte international devenu plus incertain depuis l'élection de D. Trump. Nous avons effectué de nombreuses petites opérations d'arbitrage tout en maintenant une diversification internationale équilibrée du portefeuille, aussi bien sur la poche actions que sur les stratégies décorrélées. Nous sommes intervenus sur toutes les classes d'actifs et avons été également actifs sur les produits dérivés qui sont nécessaires dans la mise en place de la plupart de nos stratégies de performance absolue.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Les récentes annonces de taxes douanières par D. Trump sur les marchés financiers et l'économie mondiale peuvent entraîner des conséquences durables pour les marchés, avec notamment des coûts structurels associés au changement de politique. Après l'instauration de droits de douane de 10 % sur toutes les importations américaines, les marchés ont connu une forte volatilité, notamment avec une chute historique des indices d'actions chinoises. Bien qu'une pause de 90 jours dans l'application de ces mesures ait été annoncée, la guerre commerciale avec la Chine s'est intensifiée, entraînant des exportations chinoises en hausse. Cependant, malgré le manque de solides amortisseurs économiques, le choc de confiance ne devrait pas provoquer de ralentissement économique marqué aux Etats-Unis, surtout en l'absence de déséquilibres majeurs.

Parallèlement, la pression politique sur la Réserve fédérale, avec une tentative de limogeage de son président Jerome Powell, a suscité des inquiétudes, incitant les investisseurs à se détourner du dollar au profit d'actifs refuges comme l'or. Les indicateurs économiques américains se dégradent, avec un recul du PIB et une inflation persistante, créant des défis pour la Fed qui doit naviguer entre soutien économique et contrôle de l'inflation.

Il existe une détérioration des perspectives économiques aux États-Unis, avec un indice de confiance des consommateurs tombant à son plus bas niveau depuis août 2022. Les anticipations d'inflation ont grimpé à 6,5 %, compliquant la tâche de la Réserve fédérale, qui pourrait envisager trois baisses de taux cette année. En revanche, l'économie européenne affiche une résilience, avec une inflation maîtrisée à 2,2 % et une croissance du PIB de 0,4 % au premier trimestre 2025. Malgré des tensions géopolitiques, un nouvel accord entre les États-Unis et l'Ukraine pourrait offrir des perspectives positives. En conclusion, la volatilité du marché remet en question les stratégies traditionnelles d'investissement, incitant à rechercher des opportunités dans un environnement incertain.

Dans un contexte de marché marqué par une forte incertitude, les hypothèses traditionnelles de construction de portefeuille n'assurent plus la diversification espérée. Les actifs refuges conventionnels, tels que le dollar et les taux longs américains remplissent moins efficacement ce rôle. Par ailleurs, les dirigeants d'entreprises et les ménages disposent de moins de visibilité, poussant les investisseurs à exiger des primes de risque plus élevées. Certaines de ces primes peuvent fortement s'écarter, offrant ainsi à nos gestions des opportunités d'investissement.

Cependant, malgré une volatilité qui devrait rester élevée, nous restons constructifs sur les marchés actions et les actifs risqués en général pour les prochains mois. Sur la partie obligataire, des stratégies de déformation de la courbe des taux (pentification) nous semblent plus adaptées que des positions directionnelles qui dépendront davantage d'une conjoncture économique rendue incertaine par des décisions politiques.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MANDARINE SOLUTION	I cap	7.36%
MANDARINE SOLUTION	R cap	6.58%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
CBOT USUL 30A 0324	FBOL0000011Z	2 673 881,45	-
EURO BTP 0325	FBOL0000016F	8 291 250,00	- 360 090,00
FV CBOT UST 5 0625	FBOL0000017N	2 926 233,09	-
RY EURJPY 1224	FFXL000002RJ	10 298 750,00	- 15 429,73
EC EURUSD 0325	FFXL000002TF	1 791 489,01	-
EURO STOXX 50 0624	FINL000007OF	8 708 700,00	- 6 297 800,00
EURO STOXX 50 1224	FINL000007WL	8 687 250,00	- 6 419 200,00
BNY MELLON DYN FAC P	IE000D8J7RQ1	6 001 702,00	- 3 886 560,00
IVO EMRG MKTS	LU1846391495	7 343 765,00	- 5 291 332,20
BOFA MLCX Commodity	LU2237990275	2 680 340,00	- 936 630,00

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice

02/04/2024 : Le fonds change de nom pour se nommer MANDARINE SOLUTION à la place de MAM SOLUTION et baisse ses frais indirects (3% => 0,50%)

Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandariné Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Politiques et Rapports. Elle a été actualisée en juin 2024 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandariné Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandariné Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandariné gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandariné Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandariné Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site mandarine-gestion.com. Mandariné Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents réglementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/

investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Éléments quantitatifs :

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Éléments qualitatifs :

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire au plus tard en février de l'année N+1.
- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
 - Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro, sera versée

au plus tard en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro ;
- Paiement différé : En application des exigences règlementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques.

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2024 les montants suivants :

Rémunérations fixes :

- Montant total brut	:	8 019 145 €
- Nombre de bénéficiaires	:	79

Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut :	:	2 470 000€
- Nombre de bénéficiaires :	:	70

Rémunérations des preneurs de risques

Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2024, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarine Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	5 292 293 €
- Nombre de bénéficiaires	:	41

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	2 338 553
- Nombre de bénéficiaires	:	41

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 13/12/2024.

II. Comptes annuels

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS F.A.



MANDARINE SOLUTION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 février 2025**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 février 2025**

MANDARINE SOLUTION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANDARINE GESTION
30 avenue Kléber
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MANDARINE SOLUTION relatifs à l'exercice clos le 28 février 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/03/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



MANDARINE SOLUTION

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



MANDARINE SOLUTION

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

Bilan Actif au 28/02/2025 en EUR	28/02/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	40 272 199,05
OPCVM	40 272 199,05
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	1 316 003,80
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	41 588 202,85
Créances et comptes d'ajustement actifs	720 731,91
Comptes financiers	588 374,28
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 309 106,19
Total de l'actif I+II	42 897 309,04

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 28/02/2025 en EUR	28/02/2025
Capitaux propres :	
Capital	38 899 025,49
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	2 630 397,19
Capitaux propres I	41 529 422,68
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	41 529 422,68
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	1 105 441,66
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 105 441,66
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	258 866,49
Concours bancaires	3 578,21
Sous-total autres passifs IV	262 444,70
Total Passifs : I+II+III+IV	42 897 309,04

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 28/02/2025 en EUR	28/02/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	2 314,42
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	36 802,48
Sous-total produits sur opérations financières	39 116,90
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-4 277,41
Sous-total charges sur opérations financières	-4 277,41
Total revenus financiers nets (A)	34 839,49
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-824 582,34
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-824 582,34
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-789 742,85
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	32 110,35
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-757 632,50
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	2 895 885,67
Frais de transactions externes et frais de cession	-132 916,53
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 762 969,14
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-164 503,48
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	2 598 465,66

Compte de résultat au 28/02/2025 en EUR	28/02/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	809 203,00
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	8 387,05
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	817 590,05
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-28 026,02
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	789 564,03
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	2 630 397,19

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

MANDARINE SOLUTION a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais de 4,75% pour la part I et de 4% pour la part R, sur un horizon de placement de cinq ans.

Ces objectifs de rendement sont fondés sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constituent pas des garanties de rendement.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	26/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	29/02/2024	28/02/2025
Actif net Global en EUR	32 640 909,76	30 598 097,66	39 508 954,49	38 823 889,95	41 529 422,68
Part MANDARINE SOLUTION I en EUR					
Actif net	6 845 845,82	4 777 990,62	6 270 038,12	9 022 640,01	9 820 570,18
Nombre de titres	621,3486	412,8279	537,4989	721,7461	731,6866
Valeur liquidative unitaire	11 017,72	11 573,80	11 665,21	12 501,12	13 421,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	159,15	901,40	463,92	894,96	837,87
Capitalisation unitaire sur revenu	-201,46	-116,11	-86,01	-86,86	-171,42
Part MANDARINE SOLUTION R en EUR					
Actif net	25 795 063,94	25 820 107,04	33 238 916,37	29 801 249,94	31 708 852,50
Nombre de titres	210 523,1640	201 962,4767	259 966,0089	218 902,4378	218 540,9459
Valeur liquidative unitaire	122,52	127,84	127,85	136,13	145,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,68	9,98	5,09	9,75	9,08
Capitalisation unitaire sur revenu	-3,28	-2,14	-1,93	-1,77	-2,89

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les contrats à terme fermes sont calculés à la valeur de marché. Elle est égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats, multiplié par le nominal et éventuellement par le cours de la devise.

Les opérations conditionnelles sont calculées à la valeur de marché qui est la traduction en équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta, éventuellement par le cours de la devise, la quotité, le nominal et le cours du sous-jacent. Le delta résulte d'un modèle mathématique dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent.

Les engagements des swaps sont égaux au notionnel du swap.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du DIC.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
1 Frais de gestion financière	Actif Net	Part R : 1,45 % TTC* maximum Part I : 0,70 % TTC* maximum
2 Frais de fonctionnement et autres services**	Actif net	0,15% TTC* (forfait)***
3 Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,5 % TTC maximum
4 Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
5 Commission de surperformance	Actif Net	18 % de la performance produite au-delà de 4% par an TTC pour la part R, et 4,75% par an TTC pour la part I. La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance débute le 1er mars de chaque année et se termine au dernier jour de bourse du mois de février de l'année suivante. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement par période de 12 mois.

*La société de gestion Mandarinne Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

** la liste des frais de fonctionnement et autres services concernés est la suivante :

- Frais d'enregistrement et de référencement du fonds
- Frais d'information aux clients et distributeurs
- Frais des données
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité
- Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

*** Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs et que tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Aux frais mentionnés dans le tableau ci-dessus peuvent, le cas échéant s'ajouter des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman, recouvrement impôts étrangers, ... ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action). L'information relative à ces frais est décrite ex-post dans le rapport annuel de l'OPC.

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, à compter du 1er mars 2022, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 4 % pour la part R et un taux de 4.75% pour la part I) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à **4%** (part R) ou **4.75%** (Part I) et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de **18%** de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 4% pour la part R et de 4.75% pour la part I) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er mars au dernier jour de bourse du mois de février.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 28 février 2023.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur le DIC et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.mandarine-gestion.com

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part MANDARINE SOLUTION I	Capitalisation	Capitalisation
Part MANDARINE SOLUTION R	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	28/02/2025
Capitaux propres début d'exercice	38 823 889,95
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	13 621 550,31
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-13 706 833,93
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-789 742,85
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 762 969,14
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	817 590,05
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	0,01 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	41 529 422,68

(*) 28/02/2025 : SOULTE FUSION 402005

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part MANDARINE SOLUTION I		
Parts souscrites durant l'exercice	469,7094	6 001 116,02
Parts rachetées durant l'exercice	-459,7689	-5 990 849,50
Solde net des souscriptions/rachats	9,9405	10 266,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	731,6866	
Part MANDARINE SOLUTION R		
Parts souscrites durant l'exercice	54 422,7350	7 620 434,29
Parts rachetées durant l'exercice	-54 784,2269	-7 715 984,43
Solde net des souscriptions/rachats	-361,4919	-95 550,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	218 540,9459	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part MANDARINE SOLUTION I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MANDARINE SOLUTION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
MANDARINE SOLUTION I FR0013310638	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 820 570,18	731,6866	13 421,82
MANDARINE SOLUTION R FR0011668730	Capitalisation	Capitalisation	EUR	31 708 852,50	218 540,9459	145,09

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-859,18	NA	NA	NA	NA	NA
Options	4 759,52	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	3 900,34					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	588,37	0,00	0,00	0,00	588,37
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-3,58	0,00	0,00	0,00	-3,58
Hors-bilan					
Futures	NA	7 587,93	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		7 587,93	0,00	0,00	584,79

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	588,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-3,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	3 110,29	8 418,90	-3 941,26
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	584,80	0,00	0,00	0,00	3 110,29	8 418,90	-3 941,26

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	JPY	NOK	CNH	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	619,06	96,36	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	243,19	178,61	79,65	37,19	49,74
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	3 858,24	-3 104,49	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 720,49	-2 829,52	79,65	37,19	49,74

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1311575093	Pareto Nordic Corporate Bond H EUR	FUNDROCK MANAGEMENT COMPANY SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	478 106,65
LU2392364993	ABRDN SICAV I SICAV EMERGING MARKETS SGD CORPORATE BOND FUND	ABRDN INVESTMENTS LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	507 790,00
FR0011857234	Lyxor German Mid-Cap MDAX UCITS ETF Dist	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	478 240,00
LU1900065811	Lyxor MSCI Indonesia UCITS ETF Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	212 120,00
LU1900067601	Lyxor MSCI Turkey UCITS ETF Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	589 498,00
LU1681037609	AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	2 470 050,00
LU1681045024	AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	215 121,00
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC ISHARES CORE MSCI PAC EX JPN UCITS ETF USD A	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	714 880,00
IE00B1FZSC47	iShares \$ TIPS UCITS ETF USD (Acc)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	6 871 260,00
LU1893642535	THEAM Quant - Alpha Commodity J EUR Hedged Acc	BNP Paribas Asset Management Europe	Commodities	Luxembourg	EUR	220 140,00
FR0011550193	BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF EUR C	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Actions	France	EUR	1 141 270,00
FR0007009808	BNP Paribas Mois ISR IC	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Monétaire	France	EUR	2 704 345,60
LU0950381748	BNP Paribas Easy FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped UCITS ETF	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	597 240,00
IE000D8J7RQ1	BNY MELLON DYNAMIC FACTOR PREMIA V10 FD EUR E ACC HDG	BNY MELLON GLOBAL MANAGEMENT LTD	Fonds / Mixte	Irlande	EUR	1 928 820,00
LU2237990275	Lumyna - BOFA MLCX Commodity Alpha UCITS Fund EUR E-1 (acc)	CM INVESTMENT SOLUTIONS LIMITED	Commodities	Luxembourg	EUR	1 819 850,00
LU0659578842	DB X-TRACKERS MSCI SINGAPORE	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 173 770,00
LU0779800910	Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 315 440,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00BLNMYC90	Xtrackers S&P 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 404 150,00
LU1214542463	FORUM ONE - VINACAPITAL VIETNAM FD C EUR	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	720 900,00
IE00BHZRR147	Franklin FTSE China UCITS ETF	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SE	Fonds / Actions	Irlande	EUR	669 625,00
IE00BHZRQZ17	Franklin FTSE India UCITS ETF	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SE	Fonds / Actions	Irlande	EUR	868 365,00
IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA ETF	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOUR	Fonds / Actions	Irlande	EUR	236 920,00
FR0010313015	Indep Haut Rendement I	INDEPAM	Fonds / Obligations	France	EUR	467 175,00
LU1832175001	INDEPENDANCE AM EUROPE SMALL CLASSE I (C)	Independance et Expansion AM Luxembourg	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	477 540,00
IE0000FCGYF9	INVESCO S P CHINA A MIDC 500 SWAP UC ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	164 130,00
LU1846391495	IVO Emerging Markets Corporate Debt EUR W Acc	IVO CAPITAL PARTNERS	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	3 731 140,00
IE00BFXR6159	L&G Multi-Strategy Enhanced Commodities UCITS ETF	LGIM MANAGERS (EUROPE) LIMITED	Commodities	Irlande	EUR	206 640,00
LU1303940941	Mandarine Funds - Mandarine Europe Microcap I	MANDARINE GESTION	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	586 718,00
FR0010750984	OSTRUM SRI MONEY 6M PART I	Natixis Investment Managers International	Monétaire Euro	France	EUR	1 903 588,60
FR0014005WK6	OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	Commodities	France	EUR	868 675,80
FR0011170786	OFI PRECIOUS METALS PART I	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	Commodities	France	EUR	1 765 000,40
IE00BSPLC298	SPDR MSCI ERP SM VAL WEIGHTD	State Street Global Advisors Europe Limited	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 233 720,00
IE00BSPLC413	SPDR MSCI US SM-CP VAL WGHT	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 106 020,00
IE00BQQP9F84	VanEck Gold Miners UCITS ETF	VANECK ASSET MANAGEMENT B.V.	Fonds / Actions	Irlande	EUR	423 950,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
Total						40 272 199,05

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	28/02/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	5 306,71
	Dépôts de garantie en espèces	715 425,20
Total des créances		720 731,91
Dettes		
	Rachats à payer	3,64
	Frais de gestion fixe	46 851,00
	Frais de gestion variable	212 011,85
Total des dettes		258 866,49
Total des créances et des dettes		461 865,42

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	28/02/2025
Part MANDARINE SOLUTION I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	101 508,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,86
Frais de gestion variables provisionnés	43 691,99
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,37
Frais de gestion variables acquis	11 709,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MANDARINE SOLUTION R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	498 296,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,61
Frais de gestion variables provisionnés	150 433,46
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,49
Frais de gestion variables acquis	18 942,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	28/02/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/02/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/02/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			586 718,00
	LU1303940941	Mandarine Funds - Mandarine Europe Microcap I	586 718,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			586 718,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/02/2025
Revenus nets	-757 632,50
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-757 632,50
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-757 632,50

Part MANDARINE SOLUTION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/02/2025
Revenus nets	-125 432,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-125 432,02
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-125 432,02
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-125 432,02
Total	-125 432,02
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MANDARINE SOLUTION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/02/2025
Revenus nets	-632 200,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-632 200,48
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-632 200,48
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-632 200,48
Total	-632 200,48
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/02/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 598 465,66
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	2 598 465,66
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 598 465,66

Part MANDARINE SOLUTION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/02/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	613 059,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	613 059,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	613 059,23
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	613 059,23
Total	613 059,23
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MANDARINE SOLUTION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/02/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 985 406,43
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 985 406,43
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 985 406,43
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 985 406,43
Total	1 985 406,43
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			40 272 199,05	96,97
OPCVM			40 272 199,05	96,97
Gestion collective			40 272 199,05	96,97
ABRDN SICAV I SICAV EMERGING MARKETS SGD CORPORATE BOND FUND	EUR	50 000	507 790,00	1,22
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	22 000	2 470 050,00	5,95
AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF - EUR C	EUR	15 000	215 121,00	0,52
BNP Paribas Easy FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped UCITS ETF	EUR	70 000	597 240,00	1,44
BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF EUR C	EUR	65 000	1 141 270,00	2,75
BNP Paribas Mois ISR IC	EUR	110	2 704 345,60	6,51
BNY MELLON DYNAMIC FACTOR PREMIA V10 FD EUR E ACC HDG	EUR	1 700 000	1 928 820,00	4,64
DB X-TRACKERS MSCI SINGAPORE	EUR	650 000	1 173 770,00	2,83
FORUM ONE - VINACAPITAL VIETNAM FD C EUR	EUR	30 000	720 900,00	1,74
Franklin FTSE China UCITS ETF	EUR	25 000	669 625,00	1,61
Franklin FTSE India UCITS ETF	EUR	23 000	868 365,00	2,09
HSBC MSCI CANADA ETF	EUR	10 000	236 920,00	0,57
INDEPENDANCE AM EUROPE SMALL CLASSE I (C)	EUR	2 800	477 540,00	1,15
Indep Haut Rendement I	EUR	250	467 175,00	1,12
INVESCO S P CHINA A MIDC 500 SWAP UC ETF	EUR	30 000	164 130,00	0,40
iShares \$ TIPS UCITS ETF USD (Acc)	EUR	29 000	6 871 260,00	16,56
ISHARES VII PLC ISHARES CORE MSCI PAC EX JPN UCITS ETF USD A	EUR	4 000	714 880,00	1,72
IVO Emerging Markets Corporate Debt EUR W Acc	EUR	29 000	3 731 140,00	8,98
L&G Multi-Strategy Enhanced Commodities UCITS ETF	EUR	15 000	206 640,00	0,50
Lumyna - BOFA MLCX Commodity Alpha UCITS Fund EUR E-1 (acc)	EUR	17 000	1 819 850,00	4,38
Lyxor German Mid-Cap MDAX UCITS ETF Dist	EUR	3 500	478 240,00	1,15
Lyxor MSCI Indonesia UCITS ETF Acc	EUR	2 000	212 120,00	0,51
Lyxor MSCI Turkey UCITS ETF Acc	EUR	13 000	589 498,00	1,42
Mandarine Funds - Mandarine Europe Microcap I	EUR	2 200	586 718,00	1,41
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	20	868 675,80	2,09
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	40	1 765 000,40	4,25
OSTRUM SRI MONEY 6M PART I	EUR	170	1 903 588,60	4,58
Pareto Nordic Corporate Bond H EUR	EUR	3 500	478 106,65	1,15
SPDR MSCI ERP SM VAL WEIGHTD	EUR	23 000	1 233 720,00	2,97
SPDR MSCI US SM-CP VAL WGHT	EUR	17 000	1 106 020,00	2,66
THEAM Quant - Alpha Commodity J EUR Hedged Acc	EUR	2 000	220 140,00	0,53
VanEck Gold Miners UCITS ETF	EUR	10 000	423 950,00	1,02
Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	EUR	90 000	1 315 440,00	3,17
Xtrackers S&P 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	EUR	15 000	1 404 150,00	3,38
Total			40 272 199,05	96,97

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
SP 500 MINI 0325	-3	15 848,62	0,00	-859 175,39
Sous-total 1.		15 848,62	0,00	-859 175,39
2. Options				
EURO STOXX 50 03/2025 PUT 4400	40	760,00	0,00	-24 039,58
EURO STOXX 50 03/2025 PUT 5000	-25	0,00	-2 175,00	84 684,87
EURO STOXX 50 04/2025 PUT 4400	25	1 725,00	0,00	-38 244,78
EURO STOXX 50 05/2025 PUT 4600	-150	0,00	-30 900,00	573 671,70
EURO STOXX 50 05/2025 PUT 5200	-150	0,00	-127 950,00	2 376 639,90
EURO STOXX 50 06/2025 CALL 5600	80	70 960,00	0,00	1 420 520,40
EURO STOXX 50 06/2025 PUT 4400	-420	0,00	-103 740,00	1 560 387,02
EURO STOXX 50 06/2025 PUT 4600	60	20 460,00	0,00	-311 421,78
EURO STOXX 50 06/2025 PUT 5000	-155	0,00	-113 925,00	1 846 130,17
EURO STOXX 50 06/2025 PUT 5400	265	484 685,00	0,00	-6 862 752,59
S&P 500 INDEX 03/2025 CALL 6400	10	216,12	0,00	25 759,05
S&P 500 INDEX 06/2025 CALL 6400	50	95 451,93	0,00	2 643 445,63
S&P 500 INDEX 06/2025 PUT 5200	-40	0,00	-89 328,59	1 328 945,35
S&P 500 INDEX 06/2025 PUT 5600	-95	0,00	-410 623,38	6 367 381,62
S&P 500 INDEX 06/2025 PUT 6000	50	453 846,89	0,00	-6 485 831,09
S&P 500 INDEX 09/2026 PUT 4800	-20	0,00	-131 591,59	800 318,65
S&P 500 INDEX 09/2026 PUT 6000	5	92 690,42	0,00	-546 082,09
Sous-total 2.		1 220 795,36	-1 010 233,56	4 759 512,45
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		1 236 643,98	-1 010 233,56	3 900 337,06

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CBOT USUL 30A 0625	-20	0,00	-60 032,66	-2 384 497,17
EURO BTP 0625	70	25 350,00	0,00	8 418 900,00
FV CBOT UST 5 0625	30	31 517,15	0,00	3 110 292,00
XEUR FGBX BUX 0325	-9	0,00	-16 920,00	-1 168 200,00
XEUR FGBX BUX 0625	-3	0,00	-4 460,00	-388 560,00
Sous-total 1.		56 867,15	-81 412,66	7 587 934,83
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		56 867,15	-81 412,66	7 587 934,83

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0325	15	0,00	-1 981,08	1 868 516,47
PE MXNUSD 0325	85	14 575,93	0,00	1 979 060,61
RY EURJPY 0325	-25	0,00	-7 844,36	-3 104 493,18
Sous-total 1.		14 575,93	-9 825,44	743 083,90
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		14 575,93	-9 825,44	743 083,90

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	40 272 199,05
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	226 410,42
Total instruments financiers à terme - taux	-24 545,51
Total instruments financiers à terme - change	4 750,49
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 317 022,93
Autres passifs (-)	-266 414,70
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	41 529 422,68

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part MANDARINE SOLUTION I	EUR	731,6866	13 421,82
Part MANDARINE SOLUTION R	EUR	218 540,9459	145,09

MAM SOLUTION

COMPTES ANNUELS

29/02/2024

BILAN ACTIF AU 29/02/2024 EN EUR

	29/02/2024	28/02/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	37 145 476,36	37 481 964,17
Actions et valeurs assimilées	810 960,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	810 960,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	34 947 320,85	36 734 566,21
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	34 947 320,85	36 734 566,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 387 195,51	747 397,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 387 195,51	747 397,96
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 324 391,28	1 877 055,54
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 324 391,28	1 877 055,54
COMPTES FINANCIERS	1 089 497,94	2 555 334,61
Liquidités	1 089 497,94	2 555 334,61
TOTAL DE L'ACTIF	39 559 365,58	41 914 354,32

BILAN PASSIF AU 29/02/2024 EN EUR

	29/02/2024	28/02/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	36 491 882,68	38 482 448,68
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 782 228,25	1 574 877,32
Résultat de l'exercice (a,b)	-450 220,98	-548 371,51
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	38 823 889,95	39 508 954,49
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	482 666,62	696 059,39
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	482 666,62	696 059,39
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	482 666,62	696 059,39
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	252 809,01	1 709 340,44
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	252 809,01	1 709 340,44
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	39 559 365,58	41 914 354,32

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/02/2024 EN EUR

	29/02/2024	28/02/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0324	2 496 074,27	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0323	0,00	3 455 400,00
EURO BOBL 0623	0,00	2 314 600,00
EURO BTP 0324	589 100,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0324	1 065 280,00	0,00
US 10YR NOTE 0624	12 241 363,38	0,00
CBOT USUL 30A 0624	2 952 960,47	0,00
OSE TOPIX FUT 0324	989 724,97	0,00
EURO STOXX SM 0324	804 000,00	0,00
SP 500 MINI 0324	2 357 172,55	0,00
EURO STOXX 50 0324	3 425 800,00	0,00
PE MXNUSD 0323	0,00	1 538 562,95
PE MXNUSD 0324	1 890 956,96	0,00
RY EURJPY 0323	0,00	1 238 724,78
Options		
IES_/0623/P3800.0	0,00	2 257 698,47
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 4000	10 259,51	0,00
ISE_/0423/P4000.0	0,00	2 682 894,54
ISE_/0423/P3000.0	0,00	4 195 996,20
ISE_/0523/P3600.0	0,00	3 017 726,56
ISE_/0523/P4400.0	0,00	6 349 093,24
DJ EURO STOXX 50 06/2024 CALL 5000	2 624 479,86	0,00
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4800	1 287 837,15	0,00
S&P 500 INDEX 06/2024 CALL 5400	2 003 302,24	0,00
S&P 500 INDEX 09/2024 CALL 5600	1 010 816,55	0,00
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4400	798 936,02	0,00
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4600	772 702,29	0,00
DJ EURO STOXX 50 05/2024 CALL 4800	3 294 767,71	0,00
DJ EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4400	1 612 208,40	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2024 PUT 4400	1 008 851,62	0,00
DJ EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4600	687 387,04	0,00
DJ EURO STOXX 50 08/2024 PUT 4800	7 778 661,26	0,00
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 4800	2 100 756,40	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/02/2024 EN EUR

	29/02/2024	28/02/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	62 934,13	19 673,18
Produits sur actions et valeurs assimilées	15 663,94	13 661,77
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	78 598,07	33 334,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 158,05	4 657,10
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 158,05	4 657,10
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	77 440,02	28 677,85
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	543 008,25	518 846,29
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-465 568,23	-490 168,44
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	15 347,25	-58 203,07
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-450 220,98	-548 371,51

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture. Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les instruments financiers

- Les actions

Les actions sont valorisées au prix du marché, en cours de clôture.

- Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

- Les titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marché. Les BTAN et les BTF d'une durée inférieure à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

- Les autres titres de créances négociables à taux fixe (titres négociables à court terme – anciennement appelés « certificats de dépôts et billets de trésorerie » -, bons des institutions financières...) sont évalués sur la base du prix de marché, ou en l'absence de prix de marché incontestables ils sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigée d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre. Toutefois, les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

- Les titres de créances à taux variable non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du spread de crédit.

- Les parts ou actions d'OPC :

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ;

➤ Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

- Les instruments financiers à terme réglementés et de gré à gré

- Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les engagements sur les marchés à terme et conditionnels organisés (options, « futures ») sont valorisés sur la base des cours de clôture.

- Les autres types de swaps

Les swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement.

Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les contrats de cessions et d'acquisitions temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables

Dépôts :

Les dépôts sont effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de l'Union Européenne. Ces dépôts pourront contribuer dans la limite de 10% de l'actif net à la réalisation de l'objectif de gestion ou permettront au Fonds de gérer sa trésorerie.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

- Les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers au dernier cours connu.
- Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé.

Titres de créances négociables :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

_ Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

_ Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

_ Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.

_ La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats.

_ La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles.

Engagements Hors Bilan :

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

_ Les contrats à terme fermes sont calculés à la valeur de marché. Elle est égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats, multiplié par le nominal et éventuellement par le cours de la devise.

_ Les opérations conditionnelles sont calculées à la valeur de marché qui est la traduction en équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta, éventuellement par le cours de la devise, la quotité, le nominal et le cours du sous-jacent. Le delta résulte d'un modèle mathématique dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent.

_ Les engagements des swaps sont égaux au notionnel du swap.

Frais de gestion

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du DICI..

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif Net	Part R : 1,45 % TTC maximum Part I : 0,70 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,15% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3,00 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif Net	18 % de la performance produite au-delà de 4% par an TTC par an, pour la part R, et 4,80% par an TTC, pour la part I. La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance débute le 1er mars de chaque année et se termine au dernier jour de bourse du mois de février de l'année suivante. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement par période de 12 mois

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, à compter du 1er mars 2022, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 4 % pour la part R et un taux de 4.80% pour la part I) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à **4%** (part R) ou **4.80%** (Part I) et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de **18%** de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 4% pour la part R et de 4.80% pour la part I) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sousperformances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er mars au dernier jour de bourse du mois de février.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).

- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 28 février 2023.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur le DICI et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MAM SOLUTION I	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM SOLUTION R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/02/2024 EN EUR

	29/02/2024	28/02/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	39 508 954,49	30 598 097,66
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 282 357,09	16 935 882,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 147 904,84	-8 081 191,46
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 739 289,78	745 916,87
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 097 723,11	-1 198 641,99
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 770 425,45	6 980 663,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 453 203,96	-5 084 514,36
Frais de transactions	-165 086,45	-131 593,32
Différences de change	-282 349,37	106 829,44
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	391 255,78	-1 148 256,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 022 556,05	631 300,27
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-631 300,27	-1 779 556,51
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-256 556,68	275 931,06
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	43 940,27	300 496,95
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-300 496,95	-24 565,89
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-465 568,23	-490 168,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	38 823 889,95	39 508 954,49

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	2 496 074,27	6,43
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 496 074,27	6,43
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	32 567 663,57	83,89
Change	1 890 956,96	4,87
Taux	16 848 703,85	43,39
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	51 307 324,38	132,15

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 089 497,94	2,81
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	16 848 703,85	43,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 089 497,94	2,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 848 703,85	43,40

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	5 779 551,08	14,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	653 989,10	1,68	60 872,85	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	258 503,88	0,67	111 310,23	0,29	80 116,67	0,21	84 015,95	0,22
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 496 074,27	6,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	25 316 047,61	65,21	989 724,97	2,55	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/02/2024
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	547 900,00
	Souscriptions à recevoir	61 629,33
	Dépôts de garantie en espèces	714 861,95
TOTAL DES CRÉANCES		1 324 391,28
DETTES		
	Achats à règlement différé	174 720,00
	Rachats à payer	29 424,53
	Frais de gestion fixe	42 985,21
	Frais de gestion variable	5 679,27
TOTAL DES DETTES		252 809,01
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 071 582,27

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MAM SOLUTION I		
Parts souscrites durant l'exercice	323,9897	3 923 342,49
Parts rachetées durant l'exercice	-139,7425	-1 623 554,74
Solde net des souscriptions/rachats	184,2472	2 299 787,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	721,7461	
Part MAM SOLUTION R		
Parts souscrites durant l'exercice	33 786,9576	4 359 014,60
Parts rachetées durant l'exercice	-74 850,5287	-9 524 350,10
Solde net des souscriptions/rachats	-41 063,5711	-5 165 335,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	218 902,4378	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MAM SOLUTION I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM SOLUTION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/02/2024
Parts MAM SOLUTION I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	58 664,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Frais de gestion variables provisionnés	5 659,34
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	0,35
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM SOLUTION R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	478 664,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,58
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	19,58
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/02/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/02/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/02/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			537 042,20
	FR0010396374	FEDERAL ACTIONS RENDEMENT I	354 627,00
	LU2257979513	MANDARINE GLOBL TRAN-IEURA	182 415,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			537 042,20

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/02/2024	28/02/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-450 220,98	-548 371,51
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-450 220,98	-548 371,51

	29/02/2024	28/02/2023
Parts MAM SOLUTION I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-62 691,96	-46 235,62
Total	-62 691,96	-46 235,62

	29/02/2024	28/02/2023
Parts MAM SOLUTION R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-387 529,02	-502 135,89
Total	-387 529,02	-502 135,89

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/02/2024	28/02/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 782 228,25	1 574 877,32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 782 228,25	1 574 877,32

	29/02/2024	28/02/2023
Parts MAM SOLUTION I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	645 936,44	249 357,30
Total	645 936,44	249 357,30

	29/02/2024	28/02/2023
Parts MAM SOLUTION R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 136 291,81	1 325 520,02
Total	2 136 291,81	1 325 520,02

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	29/02/2024
Actif net Global en EUR	34 839 035,67	32 640 909,76	30 598 097,66	39 508 954,49	38 823 889,95
Parts MAM SOLUTION I en EUR					
Actif net	6 432 472,59	6 845 845,82	4 777 990,62	6 270 038,12	9 022 640,01
Nombre de titres	640,4811	621,3486	412,8279	537,4989	721,7461
Valeur liquidative unitaire	10 043,18	11 017,72	11 573,80	11 665,21	12 501,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	276,30	159,15	901,40	463,92	894,96
Capitalisation unitaire sur résultat	-82,64	-201,46	-116,11	-86,01	-86,86
Parts MAM SOLUTION R en EUR					
Actif net	28 406 563,08	25 795 063,94	25 820 107,04	33 238 916,37	29 801 249,94
Nombre de titres	252 031,9699	210 523,1640	201 962,4767	259 966,0089	218 902,4378
Valeur liquidative unitaire	112,71	122,52	127,84	127,85	136,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,11	1,68	9,98	5,09	9,75
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,97	-3,28	-2,14	-1,93	-1,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	12 000	810 960,00	2,09
TOTAL FRANCE			810 960,00	2,09
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			810 960,00	2,09
TOTAL Actions et valeurs assimilées			810 960,00	2,09
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	240	5 690 935,92	14,66
FEDERAL ACTIONS RENDEMENT I	EUR	2 100	354 627,00	0,91
Indep Haut Rendement FCP PART I	EUR	500	848 915,00	2,18
OSTRUM SRI MONEY I C	EUR	250	3 213 797,50	8,28
STOXX EUR 600 THEAM EASY	EUR	80 000	1 214 560,00	3,13
TOTAL FRANCE			11 322 835,42	29,16
IRLANDE				
Franklin FTSE India UCITS ETF	EUR	20 000	769 000,00	1,98
INVESCO S P CHINA A MIDC 500 SWAP UC ETF	EUR	160 000	701 760,00	1,81
iShares \$ TIPS UCITS ETF USD (Acc)	USD	25 000	5 375 715,87	13,84
iShares PLC - iShares Core MSCI EM IMI UCITS ETF	EUR	13 000	381 329,00	0,99
L&G Multi-Strategy Enhanced Commodities UCITS ETF	USD	15 000	183 585,81	0,47
TOTAL IRLANDE			7 411 390,68	19,09
LUXEMBOURG				
ABRDN SICAV I SICAV EMERGING MARKETS SGD CORPORATE BOND FUND	EUR	40 000	376 752,00	0,97
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	20 000	2 107 700,00	5,43
AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA UCITS ETF - EUR C	EUR	20 000	327 840,00	0,85
BNP Paribas Easy SICAV - Energy Metals Enhanced Roll	EUR	140 000	1 803 480,00	4,65
FORUM ONE - VCG PARTNERS VIETNAM FUND CLASS C EUR	EUR	46 000	1 016 140,00	2,62
FULLGOAL INT - FULLGOAL CHINA SMALL CAP GROWTH I1C	EUR	150	285 783,15	0,73
IVO FUNDS IVO FIXED INCOME EUR W ACC	EUR	16 500	1 922 085,00	4,95
LLYXOR MSCI CHINA UCITS ETF ACC	USD	17 000	220 249,40	0,57
MANDARINE GLOBL TRAN-IEURA	EUR	110	182 415,20	0,47
THEAM QUANT ALPHA COMMODITY J EUR HEDGED ACC	EUR	55 000	6 862 900,00	17,67
THEAM QUANT CROSS ASSET HIGH FOCUS J EUR CAP	EUR	4 000	438 400,00	1,12
Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	EUR	55 000	669 350,00	1,73
TOTAL LUXEMBOURG			16 213 094,75	41,76
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			34 947 320,85	90,01
TOTAL Organismes de placement collectif			34 947 320,85	90,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0624	USD	-25	-25 286,35	-0,07
EC EURUSD 0324	USD	20	-10 137,63	-0,03
EURO BTP 0324	EUR	5	-9 050,00	-0,02
EURO STOXX 50 0324	EUR	70	90 300,00	0,23
EURO STOXX SM 0324	EUR	50	750,00	0,01
OSE TOPIX FUT 0324	JPY	6	63 643,64	0,17
PE MXNUSD 0324	USD	70	55 283,58	0,14
SP 500 MINI 0324	USD	10	47 917,05	0,12
US 10YR NOTE 0624	USD	120	28 577,04	0,07
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-8	-8 640,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			233 357,33	0,60
TOTAL Engagements à terme fermes			233 357,33	0,60
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 4000	EUR	30	300,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2024 PUT 4400	EUR	-350	-30 450,00	-0,08
DJ EURO STOXX 50 05/2024 CALL 4800	EUR	120	158 520,00	0,41
DJ EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4400	EUR	-330	-61 380,00	-0,16
DJ EURO STOXX 50 05/2024 PUT 4600	EUR	-70	-25 620,00	-0,07
DJ EURO STOXX 50 06/2024 CALL 5000	EUR	170	108 460,00	0,28
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 4800	EUR	100	111 500,00	0,28
DJ EURO STOXX 50 08/2024 PUT 4800	EUR	380	541 880,00	1,40
S&P 500 INDEX 06/2024 CALL 5400	USD	35	70 720,95	0,18
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4400	USD	-50	-40 989,29	-0,10
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4600	USD	-30	-37 756,33	-0,09
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4800	USD	30	62 003,51	0,16
S&P 500 INDEX 09/2024 CALL 5600	USD	20	47 339,74	0,12
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			904 528,58	2,33
TOTAL Engagements à terme conditionnels			904 528,58	2,33
TOTAL Instruments financier à terme			1 137 885,91	2,93
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-104 312,17	-96 353,38	-0,25
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-10 344 000	-63 643,64	-0,16
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-73 360	-73 360,00	-0,19
TOTAL Appel de marge			-233 357,02	-0,60
Créances			1 324 391,28	3,41
Dettes			-252 809,01	-0,65
Comptes financiers			1 089 497,94	2,81
Actif net			38 823 889,95	100,00

Parts MAM SOLUTION I	EUR	721,7461	12 501,12
Parts MAM SOLUTION R	EUR	218 902,4378	136,13